SÉANCES PUBLIQUES

Séance publique du Conseil départemental du vendredi 21 avril 2023

Cette séance a été consacrée à l'examen de rapports qui illustrent notamment le Schéma départemental des mobilités en phase avec les nouveaux enjeux durables et la mise en œuvre du Schéma départemental des solidarités sociales.

Publié le 21/04/2023 - Mis à jour le 17/09/2024

Cette séance a été consacrée à l'examen de rapports qui illustrent notamment :

- Le Schéma départemental des mobilités en phase avec les nouveaux enjeux durables.
- La mise en œuvre du Schéma départemental des solidarités sociales :
  - répondre aux besoins des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance
  - création du Fonds départemental de développement de l'insertion par l'activité économique.
- Un financement massif des associations, des bailleurs sociaux et des collectivités du Gard.

Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures.

3 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76